

• MFR DE PONTONX •

CULTIVONS LES RÉUSSITES !

BAC PROFESSIONNEL

Systèmes Numériques

*Option : Réseaux Informatiques et Systèmes
 Communicants*

En apprentissage

Dossier de candidature

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES



MFR • 206 avenue du Marensin - 40465 PONTONX sur l'ADOUR
Tél : 05.58.57.20.42 • MAIL : mfr.pontonx@mfr.asso.fr • Site : www.mfr-pontonx.com
N° SIRET : 782 109 730 000 13 • Code APE : 8532 Z • N° Activité formation continue: 72400015440

La M.F.R de PONTONX/ADOUR

CFA MFR

La M.F.R de Pontonx/Adour est un Etablissement d'Enseignement Professionnel par alternance créé en 1954.

Elle fait partie de l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales qui regroupe aujourd'hui environ 450 établissements en France.

Ses caractéristiques principales sont :

- *l'alternance*, c'est-à-dire une pédagogie qui permet d'allier Ecole et milieux professionnels,
- La MFR est une *Association Loi 1901*, qui associe les parents et les professionnels à la gestion de l'établissement

La M.F.R. de Pontonx est un établissement sous contrat avec le ministère de l'agriculture.

Aujourd'hui, les formations proposées sont les suivantes :

- ✓ 4^{ème} et 3^{ème} E.A (l'Enseignement Agricole) après une 5^{ème} et une 4^{ème} (pour la 4^{ème} le jeune doit avoir 14 ans au cours du 1^{er} trimestre de son inscription)
- ✓ BAC PROFESSIONNEL SAPAT (Services aux Personnes et aux Territoires) après une 3^{ème}, une seconde générale/technologique ou un CAP
- ✓ BAC PROFESSIONNEL Métiers du Commerce et de la Vente après une 3^{ème}, une Seconde ou un CAP
- ✓ BAC PROFESSIONNEL SN (Système Numérique) option RISC (Réseaux informatiques et systèmes communicants), après une 3^{ème}, en apprentissage (OUVERTURE EN SEPTEMBRE 2020)
- ✓ BTS MCO (Management Commercial Opérationnel) après un BAC, en apprentissage et autres types de financement.
- ✓ Un BP JEPS LTP (Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et du Sport) Loisirs Tous Publics spécialité 3-13ans, en apprentissage et autres types de financement.
- ✓ UN BP JEPS EDD (Education au Développement Durable), en apprentissage et autres types de financement.
- ✓ Un Titre Professionnel Animateur en Gérontologie, Niveau BAC, en structure et à domicile, accès avec tout type de financement
- ✓ Un titre MUM (Management d'Unité Marchande), niveau BAC+2, accès avec tout type de financement

Le public visé et les pré-requis

- Pour une entrée en seconde, il faut avoir effectué une 3^{ème}
- Pour une entrée en première, avoir suivi une classe de seconde générale, technologique ou professionnelle ou être titulaire d'un diplôme de niveau V : BEP, BEPA, CAP
- La formation est accessible au statut apprentissage sur 1,2,3 ans. Le jeune est alors en contrat avec une entreprise et est donc salarié de celle-ci. La formation est gratuite pour le jeune. Il percevra une rémunération en fonction de son âge.

La vie à la MFR et accessibilité aux personnes en situation de handicap

Lors de leur période de formation les élèves peuvent être internes, demi-pensionnaires ou externes. L'internat permet une vie de groupe, une dispersion moindre de la scolarité, un suivi plus individualisé et des activités d'ouverture telles que débats, conférences, activités artistiques, etc...

L'internat est constitué par des chambres de 4 à 6, les repas sont pris au self-service de l'école.

La semaine commence le lundi matin à 9 h et se termine le vendredi à 16h30, sinon tous les jours les cours commencent à 8h30 et finissent à 17h30.

Les élèves disposent d'un foyer, et d'une salle informatique avec du matériel moderne et performant.

Diverses activités d'ouverture sont proposées tout au long de l'année : centre culturel de Dax, projet technique de voyage, correspondance, visites d'études, etc...

L'établissement est accessible à l'ensemble des personnes présentant un handicap (places de parking, allées de circulation, élévateur PMR, sanitaires adaptés et mise en place d'une pédagogie et matériel adapté au handicap.

Les principaux objectifs

Le BAC PRO SN option RISC proposé par la MFR de PONTONX a deux objectifs :

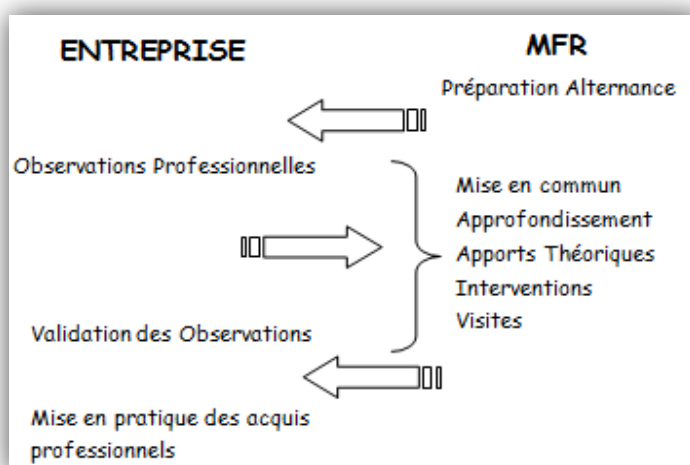
- Former à préparer et installer les équipements
- Mettre en service et réparer le système numérique (interconnectés, communicants et convergents)

Méthode utilisée : L'Alternance

La formation se déroule selon un rythme d'alternance de 15/15 (15 jours à l'école et 15 jours en entreprise ou 8/15 (8 jours à l'école et 15 jours en entreprise)

L'apprentissage se déroule essentiellement dans le secteur de l'informatique, des nouvelles technologies ou de l'électronique.

Principe : Ecole et milieux professionnels



Les principaux éléments du programme

Une formation générale :

- Français
- Histoire/Géographie
- Education civique
- Economie - Gestion
- Mathématiques
- Langue vivante (Anglais)
- Sciences Physiques et chimiques
- E.P.S.
- Arts appliqués et cultures artistiques

Une formation professionnelle :

- Construction
- Systèmes de télécommunications et réseaux
- Systèmes électroniques industriels embarqués
- Gestion de l'information
- Transmission et transfert de l'information
- Unités centrales de traitement et périphériques
- Installation, mise en service et maintenance
- Qualité, Service, Environnement, Réglementation
- Communication, Relation, Clientèle, Ressources documentaires

L'ensemble des formateurs est titulaire au minimum d'un BAC + 3 et d'une formation pédagogique pour dispenser les formations en alternance.

Le contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail écrit à durée déterminée (CDD), d'une durée de 1 à 3 ans, il est signé par vous (vos parents ou votre représentant légal si vous êtes mineur) et par votre employeur. Il est destiné à des jeunes d'au moins 16 ans et 25 ans au plus.

Les deux premiers mois suivant la signature du contrat constituent la période d'essai.

Le contrat d'apprentissage fixe les engagements respectifs des trois partenaires :

L'employeur s'engage à :

- Assurer à l'apprenti une formation professionnelle complète
- Désigner un maître d'apprentissage dans l'entreprise qui doit présenter des garanties de moralité et de compétence :
 - Être majeur
 - Avoir un diplôme au moins égal à celui préparé
 - Avoir au moins 3 ans d'expérience dans le métier enseigné
- Permettre de suivre la formation théorique au CFA
- Lui verser un salaire correspondant aux minima légaux

L'apprenti s'engage à :

- Respecter les règles de fonctionnement de l'entreprise
- Travailler pour l'employeur et effectuer les travaux confiés
- Suivre régulièrement la formation à la MFR et en respecter le règlement intérieur

La MFR, s'engage à :

- Définir les objectifs de formation
- Assurer la formation et le suivi des apprentis
- Informer les maîtres d'apprentissage

Bac Professionnel Système Numérique



La formation BAC pro SN c'est :
3 ans
2 semaines à la MFR
2 semaines en entreprise



J'aime
L'informatique
Les nouvelles technologies
L'électronique



L'apprentissage c'est un :
Métier
Diplôme
Salaire



Des technologies :
Fibre optique
ADSL - WIFI
Internet – Ordinateur
Serveur – Téléphones
Windows – Linux



L'apprentissage ce sont des entreprises :

Artisans - Commerçants
PME et PMI – Services techniques
Plateforme de SAV
Sociétés de services
Constructeurs – Fabricants
Administrations

BAC Pro

Systèmes Numériques

Option RISC*



Habilitation électrique



J'apprends un métier :
Technicien réseau
Technicien Telecom
Technicien de maintenance
Monteur câbleur
Technicien SAV



J'apprends à installer, configurer des :
Équipements réseaux
Équipements télécom
Terminaux numériques communicants
(smartphone, GPS, domotique, alarme...)

* RISC : Réseaux Informatiques et Systèmes Communicants

La rémunération de l'apprenti

Sous réserve de dispositions contractuelles ou conventionnelles plus favorables, l'apprenti perçoit un salaire en pourcentage du SMIC en fonction de son âge et de sa progression dans le cycle de formation.

Apprentis de moins de 18 ans	Année 1 27% SMIC	Année 2 39% SMIC	Année 3 55% SMIC
-------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

Pour un apprentissage dans le secteur public la rémunération versée à l'apprenti est majorée de 10%. (sous réserve de la réglementation en vigueur)

Coût de la formation pour l'apprenti

La formation est gratuite pour l'apprenti. Seuls les frais d'hébergement, de restauration et de transport sont à votre charge. La MFR de Pontonx propose un accueil en internat.

Couverture sociale de l'apprenti

L'apprenti est assuré social. Il bénéficie de la même protection sociale que les autres salariés :

- Maladie, maternité, vieillesse : En cas de maladie, d'accident ou arrêt de travail vous bénéficiez des remboursements et des indemnités journalières.
- Accident du travail : couverture pour maladies professionnelles et accident que l'accident survienne au CFA, en entreprise ou à l'occasion d'un trajet.
- Allocations familiales : Perçues par les parents jusqu'aux 20 ans de l'apprenti et si son salaire ne dépasse pas 55% du SMIC
- Allocation logement : Si l'apprenti paie un loyer
- Assurance chômage : Au terme du contrat l'apprenti bénéficie du régime des assurances chômage
- Carte apprenti : Elle est délivrée par le CFA (la MFR de Pontonx), elle donne droit à des réductions ou certains avantages (cinéma, sport, restaurants universitaires...)

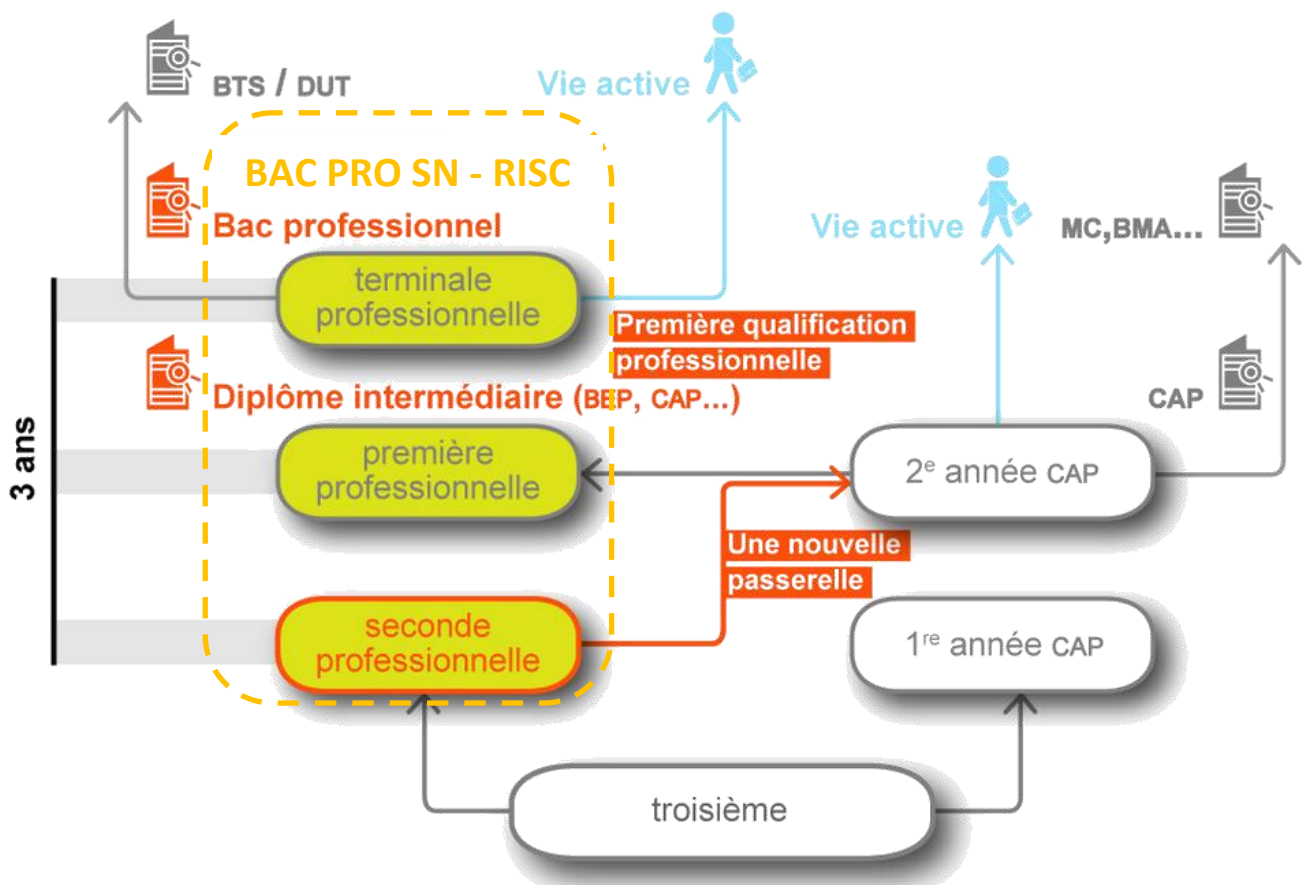
Les modalités d'évaluation et les résultats

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
DNB	89%	95%	69%	92%	75%	89%	92.6%	82%	85.5%
BEPA SAP	92%	96%	98%	95%	96%	95%	96.9%	100%	96.2%
BEP MRCU	94%	95%	95%	84%	93%	81%	93.2%	91.6%	91%
BAC PRO Commerce	94%	84%	75%	94%	91%	84%	83.3%	79%	86%
BAC PRO Système Numérique	OUVERTURE SEPTEMBRE 2020								
BTS MUC	63%	85%	70%	54%	67%	67%	64.7%	83%	69%
BPJEPS LTP						61%	67%		64%
Titre Animateur						78%	100%	91%	90%
Titre MUM						100%	100%	100%	100%

Épreuves	Coef.	Durée
E1 - Épreuve scientifique et technique	4	
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	2	
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	2	
E2 - Épreuve technologique : Analyse d'un système numérique	5	4h
E3 - Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel	11	
Sous-épreuve E31 : Situations de travail spécifiées et réalisées en milieu professionnel	3	
Sous-épreuve E32 : Préparation - Installation - Mise en service – Maintenance d'un système numérique	6	
Sous-épreuve E33 : Economie – gestion	1	2h
Sous-épreuve E34 : Prévention-santé-environnement	1	2h

E4 - Épreuve de langue vivante	2	
E5 - Épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	5	
Sous-épreuve E51 : Français	2,5	2h30
Sous-épreuve E52 : Histoire- géographie et enseignement moral civique	2,5	2h
E6 - Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1	
E7 - Épreuve d'éducation physique et sportive	1	

Filières et Débouchés



BEP Systèmes Numériques

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le/la titulaire du brevet d'études professionnelles **SYSTÈMES NUMÉRIQUES (SN)** est un(e) technicien(ne) capable d'intervenir sous ordre sur les équipements et les installations exploités et organisés sous forme de systèmes interconnectés, communicants et convergents, de technologie numérique, des secteurs grands publics, professionnels et industriels. Il/elle intervient sur le réseau d'énergie dans la limite de ses compétences et participe au service client en complémentarité des services commerciaux.

Le brevet d'études professionnelles SN aborde l'ensemble des compétences professionnelles permettant au technicien d'exercer les activités liées à la préparation, l'installation, la réalisation et la mise en service.

EMPLOIS VISES

Technicien(ne)s ou autres appellations telles que :

- Technicien(ne) conseil,
- Technicien(ne) d'installation,
- Technicien(ne) de mise en service.

TYPES D'ENTREPRISES

- Artisans- commerçants,
- PME et PMI - services techniques,
- Petite distribution - stations techniques agréées,
- Grande distribution - plates-formes de SAV - SAV intégré,
- Monteurs - Installateurs,
- Sociétés de service,
- Entreprises industrielles,
- Constructeurs - fabricants,
- Services techniques des administrations et collectivités territoriales.

Les données tarifaires

Sur le plan administratif, la MFR est une école privée associative sous contrat avec l'Etat et de ce fait donne droit aux bourses nationales et départementales.

Le montant à régler inclut la scolarité, les fournitures, les assurances, l'internat et la nourriture. Il peut être réglé mensuellement ou trimestriellement selon le choix des familles.

Les tarifs sont communiqués lors des entretiens avec les formateurs, lors des portes ouvertes et sur simple demande.

Noms et coordonnées du contact

- Prendre rendez-vous à la MFR (☎ : 05-58-57-20-42) pour une explication détaillée de la formation, des modalités de stage, et une visite des locaux. Possibilité d'envisager un mini stage. Remise d'un dossier de candidature et d'une fiche de pré-inscription.
- Renvoyer le dossier de pré-inscription (fiche jointe à ce dossier) avec les pièces demandées.
- Chaque jeune qui demande une formation par apprentissage doit choisir une formation en Formation Initiale dans un Lycée Professionnel par le système Affelnet (dans le cas où le contrat ne serait pas signé)
- Si procédure Affelnet : Etude du dossier, validation de la pré-inscription avant la confirmation définitive par le résultat Affelnet



Des données à caractères personnelles sont collectées afin de pouvoir répondre à la demande du client et du stagiaire et de les tenir informés des offres de service de la Maison Familiale de Pontonx : aucune information personnelle n'est cédée à des tiers. Conformément à la loi informatique et libertés du 06 janvier 1978 et son adaptation dans la loi 2018-493 RGPD du 20 juin 2018 relative à la protection des données à caractères personnelles disposent également d'un droit de modification, de rectification et de suppression des données à caractères personnelles les concernant qu'ils peuvent exercer auprès du service en charge de la formation ou, en cas de difficulté, auprès de la MFR de Pontonx, à l'adresse courriel : mfr.pontonx@mfr.asso.fr.

Modalités et délais d'accès

***** Pour tout renseignement complémentaire *****

s'adresser à Monsieur

Yahn LE PRETTRE

☎ : 05 58 57 20 42

A la

M.F.R de PONTONX/ADOUR
206 Avenue du Marensin
40465 PONTONX/ADOUR

Ou par Mail : yahn.leprettre@mfr.asso.fr

FICHE DE PRE - INSCRIPTION

Formation Initiale par apprentissage

Prise en compte du handicap (critère 2 : indicateur 4.4)

Choix de formation : 2nd SN option RISC 1^{ère} SN option RISC

PHOTO

Interne Demi-pensionnaire Externe

Date : ___/___/___

Entretien du candidat : ___/___/___

INFORMATIONS GENERALES :

Nom : _____

Nom de Naissance _____ Prénom(s) : _____

Nationalité : _____ Pays de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

☎ : ___/___/___/___/___ Portable : ___/___/___/___/___

E-mail : _____

Date et lieu de naissance : _____ à _____

Autres informations : _____

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES : FORMATION ENVISAGEE ET FINANCEMENT :

- CFA
- CPF
- Formation Région
- Professionnalisation
- Autres financements (CID,DIF,ETC)

Inscription dans un autre établissement : _____

Contact : ① ___/___/___/___/___ ☎

SITUATION DU CANDIDAT AVANT CANDIDATURE :

<input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi	<input type="radio"/> depuis moins de 1 an	<input type="radio"/> depuis 1 an et plus
<input type="checkbox"/> Salarié d'un employeur du secteur privé ou public (milieu ordinaire) :	_____	
<input type="checkbox"/> Stagiaire de la formation professionnelle :	_____	
<input type="checkbox"/> Scolarisé(e) :	_____	
<input type="checkbox"/> Entreprise adaptée :	_____	
<input type="checkbox"/> Autre, préciser :	_____	

PROJET PROFESSIONNEL :

STATUT DE LA PERSONNE HANDICAPEE :

<input type="checkbox"/> Titulaire d'une carte d'invalidité : % _____
<input type="checkbox"/> RQTH
<input type="checkbox"/> Titulaire de l'AAH
<input type="checkbox"/> Notification CDES ou CDAPH (Uniquement apprentissage)
<input type="checkbox"/> Titulaire d'une rente invalidité
<input type="checkbox"/> Titulaire d'une rente d'accident du travail ou maladie professionnelle.
<input type="checkbox"/> Pensionné de guerre ou assimilé
<input type="checkbox"/> Autre : mutilé de guerre, assimilé mutilé de guerre, sapeur-pompier volontaire.
↳ Etes-vous concerné ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Si OUI, Echéance : _____
<input type="checkbox"/> En cours : Date de la demande : ____/____/____
Organisme sollicité pour établir le dossier : _____

Statut de la personne handicapée :

RQTH ou autre situation ? OUI NON (Si OUI, préciser :) _____

Nature du handicap :

- Déficience motrice
- Déficience visuelle
- Déficience Auditive
- Déficience invalidante
- T.S.A
- Handicap psychique
- Poly- handicap
- Autre

Coordonnées du Référent Handicap :

Sabine ANTUNES

☎ 05.58.57.20.42

✉ sabine.antunes@mfr.asso.fr

Exigences médicales du handicap : OUI NON (si oui, lesquelles :)

Transports adaptés :

⇒ OUI Si OUI, lesquels : Prise en charge pour le transport (Taxi, ...) Transports en commun adaptés

⇒ NON transports en commun

Dispositif(s) d'aide au parcours de l'élève :

- PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation
- PAI : Projet d'Accueil Individualisé (maladie chronique, allergies, intolérances alimentaires)
- PAP : Plan d'Accompagnement Personnalisé (Dys)
- PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Educative (approfondissement des matières)
- PIA/PPA : Projet Individualisé d'Accompagnement

Pour la formation :

- 1/3 temps
- Moyens Humains
- Matériel Spécifique

Pour les examens :

- 1/3 temps
- Moyens Humains
- Matériel Spécifique

CONTACTS

- Selon Coordonnateur Département (Uniquement Apprentissage)
- Pôle emploi
- Cap emploi
- Mission Locale
- Centre de soins
- Service d'accompagnement
- Conseiller formation CFA/CFP
- Autres : Préciser : _____

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

ENTRETIEN D'ACCUEIL :

Date : ____/____/____

Accueilli dans l'Alternance : Fiche d'accueil (Toute date entre l'entretien de contact et l'entrée effective en formation)

- Suiveur CFA/CFP
- Coordinateur de la formation choisie
- Coordinateur départemental (Uniquement Apprentissage)
- Référent Cap emploi
- Référent Mission Locale
- Autres

CONTRAT :

Date de début de contrat _____ Fin de contrat _____

EMPLOYEUR :

Raison sociale	_____
Adresse	_____
Code postale :	_____ Ville : _____
Statut :	<input type="checkbox"/> de droit privé (Agefiph) <input type="checkbox"/> de droit public (FIPHFP)
Accord en faveur de l'emploi des personnes handicapées :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Nom/Prénom du tuteur :	_____
☎ : ____/____/____/____/____	💻 : _____
Référent handicap :	_____
☎ : ____/____/____/____/____	💻 : _____

COMPENSATION DANS L'ENTREPRISE :

Je soussigné(e) _____ autorise la communication autour de mon handicap.

Auprès du groupe classe OUI NON

Auprès des formateurs et personnel du centre OUI NON

Lors des conseils de classe OUI NON

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

📎 PIECES A JOINDRE

- Le dossier scolaire des 2 dernières années (photocopies des notes)
- Photocopie de la journée d'appel à la défense
- 1 certificat de scolarité de l'année en cours
- Copie du livret de famille complet et de la carte d'identité
- 2 photos d'identité
- 2 timbres au tarif en vigueur
- Un chèque de 25 € pour frais de dossier libellé à l'ordre de la MFR de Pontonx



Des données à caractères personnelles sont collectées afin de pouvoir répondre à la demande du client et du stagiaire et de les tenir informés des offres de service de la Maison Familiale de Pontonx : aucune information personnelle n'est cédée à des tiers. Conformément à la loi informatique et libertés du 06 janvier 1978 et son adaptation dans la loi 2018-493 RGPD du 20 juin 2018 relative à la protection des données à caractères personnelles disposent également d'un droit de modification, de rectification et de suppression des données à caractères personnelles les concernant qu'ils peuvent exercer auprès du service en charge de la formation ou, en cas de difficulté, auprès de la MFR de Pontonx, à l'adresse courriel : mfr.pontonx@mfr.asso.fr.